

Constantinople, 7 juin.

Les émigrés circassiens arrivent continuellement en Turquie. Une commission spéciale s'occupe activement de leur installation provisoire et définitive. Le gouvernement Ottoman a disposé de plusieurs de ses vaisseaux pour assurer leur transport gratuit. S. M. I. le Sultan a prélevé 3 millions de piastres sur sa cassette particulière, pour subvenir au besoin de ces malheureux. La famille impériale, les ministres, les fonctionnaires et toute la population sans distinction, viennent à leur aide par tous les moyens à leur disposition.

Vienne, 7 juin.

Dans la conférence de lundi, les plénipotentiaires allemands sont convenus d'accepter ad referendum la proposition d'une prolongation de l'armistice pendant quinze jours, sous la condition que, si la ligne de démarcation n'était pas arrêtée dans ce terme, les hostilités recommenceraient à son expiration.

On assure que l'Autriche et la Prusse n'insisteront pas pour la ligne d'Apenrade.

Madrid, 7 juin.

Le consul du Pérou écrit à l'Época qu'il peut procurer, avec documents à l'appui, que le ministre d'Espagne au Pérou, M. Salazar y Mazarredo, n'a pas envoyé d'ultimatum au gouvernement péruvien avant d'agir.

Vienne, 7 juin.

Les avis de Corfou annoncent que le roi George est arrivé hier dans cette ville et qu'il a été reçu avec enthousiasme. Les journaux italiens démentent la nouvelle, publiée par les journaux italiens, de l'explosion d'une poudrière à Corfou.

Londres, 2 Juin, soir.

Chambre des Communes.

M. Lindsay propose une motion demandant communication de la correspondance échangée entre l'Angleterre et la France, l'Espagne et le Portugal de 1850 à 1863, au sujet de l'abrogation des droits distinctifs encore levés sur les navires anglais dans ces trois pays. M. Lindsay blâme les gouvernements de ces pays de n'avoir pas suivi l'exemple que leur a donné l'Angleterre lors du retrait des lois de navigation. L'orateur blâme spécialement la France comme étant plus éclairée. Il n'ignore pas que les autres pays ne sont pas très disposés à écouter nos conseils sur les questions commerciales, mais il croit que, si le gouvernement fait son devoir, les autres pays verront à l'occasion qu'il est non seulement juste de nous accorder ce que nous avons accordé à eux-mêmes, mais qu'il est aussi de leur propre intérêt de le faire.

M. Milner-Gibson reconnaît la justesse des observations de M. Lindsay. Il ne s'oppose pas à la communication des documents demandés, mais il croit qu'il faut avoir égard aux difficultés que les gouvernements étrangers ont à surmonter à cause du préjudice causé aux intérêts protégés. Le temps et la pratique de la liberté commerciale entre les divers pays peuvent seuls faire disparaître ces difficultés. Les chambres et le gouvernement ont toujours saisi l'occasion de rappeler aux gouvernements étrangers la nécessité de réviser les lois de navigation.

La résolution de M. Lindsay est adoptée.

COURS DE LA BOURSE.

Table with 4 columns: Cours de clôture, le 8, le 9, hausse, baisse. Rows include 3 1/2 % ancien, 4 1/2 % compt., 4 1/2 % compt.

Au marché aux grains de Lille, d'hier, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 50 c. à l'hectolitre.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE

La circulaire suivante vient d'être adressée aux préfets par le ministre de l'Intérieur :

Paris, le ... juin 1864.

Monsieur le préfet,

Une circulaire en date du 8 juillet 1852, contient l'instruction suivante : « Les bulletins de vote délivrés avec les cartes électorales doivent porter cette suscription : Conseil général, Conseil d'arrondissement, de telle sorte que si un bulletin du Conseil général a été mis par erreur dans la boîte du Conseil d'arrondissement, et vice-versa, le bureau puisse le restituer à la boîte qui devait le contenir. »

Le papier des bulletins sera blanc et sans signes extérieurs (Décret du 2 février 1852, art 21).

Quelques-uns de vos collègues ont pensé que la mention : « Conseil général, Conseil d'arrondissement, » pouvait être placée au dos du bulletin : c'est une erreur. Le respect dû au secret du vote exige que le bulletin ne porte aucun signe extérieur de quelque nature qu'il soit.

D'un autre côté, la jurisprudence du conseil d'Etat a considéré comme irrégulier le reversement d'une urne dans l'autre, des bulletins déposés dans celle qui n'était pas destinée à les recevoir.

Un décret rendu au Contentieux le 5 juin 1862 a annulé les bulletins ainsi restitués, et, par suite les opérations électorales elles-mêmes; ce décret est motivé dans les termes suivants :

« Considérant que lorsqu'il est procédé simultanément dans un canton à l'élection d'un membre du Conseil général et d'un membre du Conseil d'arrondissement, l'attribution au candidat pour le Conseil général des bulletins portant son nom, qui sont trouvés dans l'urne destinée à recevoir les votes pour le Conseil d'arrondissement, peut avoir pour effet de favoriser les fraudes en comptant au même candidat deux votes émanés du même électeur. »

Plusieurs décrets postérieurs, notamment ceux des 19 juin 1862, 2 septembre 1862, 8 janvier 1863 et 19 juin 1863, ont consacré cette jurisprudence.

En conséquence, vous voudrez bien donner les instructions nécessaires pour qu'aucune mention ne soit portée au dos des bulletins, pour que le dépouillement de chaque scrutin soit fait séparément et pour qu'aucun des bulletins trouvés dans des urnes ne soit réuni aux bulletins trouvés dans l'autre.

Recevez, etc.

Le ministre de l'Intérieur, P. BOUDET.

Au sujet des élections qui se préparent, nous avons cru utile de rappeler, dans notre dernier numéro, que d'après une décision ministérielle du 29 janvier 1859, les circulaires et professions de foi distribuées, peuvent sans contravention être imprimées sur papier non timbré.

On nous prie de répéter aujourd'hui que cette décision ne s'applique pas aux circulaires, professions de foi, annonces de candidatures, etc., qui sont placardées.

Ces affiches demeurent soumises au timbre conformément aux articles 56 de la loi du 9 vendémiaire an VII, et 65 de la loi du 28 avril 1816.

Voici la liste complète des Sociétés qui doivent se rendre à Amiens pour le concours du 3 juillet :

Table with 3 columns: Société, Exécuteurs, Nombre. Rows include Paris - Les Enfants de Paris, Id. Les Enfants de Lutèce, Id. L'Harmonie maçonnique, etc.

PREMIÈRE DIVISION.

Table with 2 columns: Société, Nombre. Rows include Beauvais - La Beauvaisienne, Valenciennes - L'Association chorale, Puteaux (Seine) - Les Fils d'Orphée, etc.

DEUXIÈME DIVISION.

Table with 2 columns: Société, Nombre. Rows include Creil (Oise) - L'Union musicale, Boulogne-sur-Mer - L'Orphéon, etc.

TROISIÈME DIVISION.

Table with 2 columns: Société, Nombre. Rows include Douze sociétés étrangères au Nord et au Pas-de-Calais.

MUSIQUE D'HARMONIE. - PREMIÈRE CLASSE.

Table with 2 columns: Société, Nombre. Rows include Roubaix - La Grande-Harmonie, Maubeuge - La Société philharmonique, etc.

DEUXIÈME CLASSE.

Table with 2 columns: Société, Nombre. Rows include Quesnoy-sur-Deûle, Abbeville - Musique de la garde nationale, etc.

TROISIÈME CLASSE.

Table with 2 columns: Société, Nombre. Rows include Douze sociétés étrangères au Nord et au Pas-de-Calais.

FANFARES. - PREMIÈRE CLASSE.

Table with 2 columns: Société, Nombre. Rows include Deux fanfares - idem.

DEUXIÈME CLASSE.

Table with 2 columns: Société, Nombre. Rows include La fanfare de Verton (Pas-de-Calais).

On peut, sans exagération, évaluer à 2,800 le nombre des exécutants.

On lit dans le Mémorial de Lille :

Dimanche et lundi dernier ont eu lieu publiquement sur la place de la commune d'Hem les deux carrousels, au bénéfice des pauvres, que nous avons annoncés dernièrement.

Favorisée par le beau temps, cette fête a été des plus brillantes chaque jour, le produit pour les pauvres est très-satisfaisant; il dépasse de beaucoup ceux des années précédentes et laissera de grands souvenirs dans cette commune.

Au carrousel du dimanche, les prix ont été longtemps disputés et remportés par :

- 1er prix : M. Vandembeuge, chez M. Lefebvre, à Wasquehal.
2e » M. Louis Despartes, à Camphin-en-Pévèle.
3e » M. A. Lefebvre, à Blondain.

1re surprise : M. Dorchie, à Nomain.
2e » M. Derasse, à Willemeau.
3e » M. Moulard fils, à Mouscron.

Au carrousel de lundi :

- 1er prix : M. Alfred Pluquet, à Lannoy.
2e » M. Henri Beuscart, à Albecq.
3e » M. J.-B. Delvalle, à Wasquehal.
4e » M. Jules Beuscart, à Albecq.
5e » M. A. Lefebvre, à Taintignies.

1re surprise : M. Jules Mulliez, à Lannoy.
2e » M. Emile Leconte, à Néchin.
3e » M. Léon Leclercq, à Lille.
4e » M. Vanneste, à Wevelghem.
5e » M. Vandembeuge, (lauréat la veille.)

Le nommé Lahousse, ouvrier peintre chez M. Verschere, carrossier, a trouvé ce matin, rue des Ecorcheurs, une valeur anglaise de 45,500 francs qu'il s'est empressé de remettre au bureau de police.

Les démarches faites immédiatement par les soins de M. le Commissaire central ont amené à découvrir le propriétaire de cette importante valeur. Le fabricant de notre ville à qui elle était destinée a généreusement récompensé le brave ouvrier Lahousse.

CHAPITRE VIII.

A la même heure, Cécil allait d'un pas rapide par les rues de Rome, se retournant souvent pour voir s'il n'était pas suivi, et regardant d'un oeil de défiance tous ceux qu'il rencontrait. Enfin il s'arrêta à la porte de derrière d'un palais, s'assura encore qu'il n'y avait personne à proximité, et puis frappa trois légers coups. Un Russe puvilage barbu et rebatiff vint lui ouvrir.

« Conduisez-moi vite auprès de Son Excellence, » dit Cécil en lui montrant un anneau.

Le Russe répondit par un humble salut et fit signe à Cécil de le suivre. A travers

un labyrinthe de chambres et de corridors, ils atteignirent un cabinet dont l'unique fenêtre, masquée par d'épais rideaux, laissait à peine pénétrer un faible demi-jour. Cécil y fut laissé seul. Un homme de haute et fière stature se présenta bientôt.

« Enfin, dit-il. Je désespérais de vous revoir. — Je ne voulais venir qu'avec des nouvelles décevantes, Excellence. — Et vous m'en apportez aujourd'hui? — Nous partons dans une heure pour Saint-Petersbourg. »

L'étranger poussa une exclamation joyeuse et se mit à marcher avec une agitation visible; Cécil le suivait d'un regard timide et inquiet.

« Excellence, dit-il enfin, j'ai fidèlement accompli ce que vous exigez de moi : j'ai persuadé le comte de quitter Rome, et voilà sa pupille seule et sans défense. — Ah ! tu vantes tes services pour en recevoir le salaire. Le voici, brave homme! répliqua l'Excellence d'un ton méprisant, en tirant d'un secrétaire une bourse pleine.

« Je ne suis pas un Judas qui vend son maître ! dit Cécil en repoussant l'argent avec indignation. Rappelez-vous à quelle condition j'ai promis de vous servir. — Ah ! je m'en souviens : à condition qu'il ne serait fait aucun mal au comte Paul.

« Précisément. Quand vos émissaires vinrent me chercher, je ne les aurais pas suivis, vous le savez, M. le comte, s'ils ne m'avaient pas dit, de votre part, qu'il s'agissait de la sûreté, de la vie de mon maître. Cette considération seule m'amena ici. Permettez-moi de vous répéter vos

propres paroles. « Cécil, ne dites-vous, on vous a dépeint à moi comme un fidèle serviteur. La fidélité est une vertu si rare qu'elle mérite bien une récompense. Je vais vous sauver la vie, quittez au plus tôt le comte, ou vous êtes perdu. Je suis envoyé secrètement pour l'arrêter, ainsi que sa pupille, et les conduire à St-Petersbourg. Ce qui l'attend là-bas est facile à deviner. — Et vous me faites voir l'ordre signé de l'impératrice. Je vous demandai alors : « N'y a-t-il aucun moyen de sauver le comte ? — Si, me répondez-vous : engagez-le à retourner immédiatement en Russie et à laisser sa pupille à Rome, et je vous jure, par l'impératrice, qu'il ne lui sera fait aucun mal. »

A quoi bon ces répétitions ? Je sais tout cela, et vous avez ma parole.

(La suite au prochain numéro.)

Il n'est pas un seul Français qui ne doive connaître l'histoire de la France. Parmi celles qui ont été le plus récemment publiées, il n'en est aucune dont la lecture soit plus facile et plus agréable que celle de MM. Bordier et Charton, ornée de plus de douze cents gravures faites d'après les œuvres d'art anciennes et modernes les plus authentiques, portraits, cérémonies, costumes, scènes de la révolution, batailles de l'empire, etc. Le succès de ce livre égale celui des Voyageurs anciens et modernes et du Magasin pittoresque.

On souscrit à PARIS, aux bureaux de vente et d'abonnement, Quai des GRANDS AUGUSTINS, 29.

Dans les départements et à l'étranger, chez tous les libraires.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 13 juin, à 8 heures du soir. Du fer. (Suite).

Des fontes et de leur importance dans l'industrie. — Différence entre la fonte grise et la fonte blanche. — Affinage de la fonte ou conversion de la fonte en fer ductile et malléable : 1° par le procédé Courtois; 2° par la méthode anglaise; 3° par la méthode catalane ou française.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 15 juin, à 8 heures du soir. Des orages et de la grêle.

1° Fréquence des orages en différents lieux. — Répartition des orages en Europe. — Orages en France. — Influences locales.

2° De la grêle. — Grosseur, forme et structure des grêlons. — Répartition des averse de grêle. — Influence des lieux. — Marche des nuages à grêle.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

Du 2 au 8 juin 1864 inclus. NAISSANCES.

28 garçons et 18 filles.

MARIAGES.

Du 2. — Entre Carlos-Joseph Spel, négociant, et Amélie-Joseph Delmotte, sans profession.

Du 6. — Entre Dominique-Joseph Dufrest, orfèvre, et Elisa Dufrest, journalière. — Anicet Baussart, orfèvre, et Hortense-Joseph Cambier, dévideuse. — Isai Constant, tisserand, et Juliette Roussel, journalière. — Paul-Auguste Grimont, sans profession, et Marie-Adèle Létocart, sans profession.

Du 8. — Entre Moïse Fervacques, piqueur des travaux municipaux, et Julie-Louise-Joseph Desobry, sans profession. — Charles-Louis Claus, boulanger, et Adèle-Elise Demulder, journalière. — Eloi Hanotte, menuisier, et Florentine-Joseph Hossepied, cuisinière.

DÉCÈS.

Du 2. — Louis-Auguste Bisot, 42 ans, fondeur en fer, époux de Lucie-Joseph Grulois, route de Tourcoing. — Marie-Félicité-Joseph Planchou, 77 ans, ménagère, veuve de Louis Gatel, rue des Champs. — Rosalie Deplais, 23 ans, tisserande, célibataire, à l'hôpital.

Du 3. — Jules-Henri-Joseph Deliet, 27 ans, tisserand, époux de Philomène Tonneau, à l'hôpital.

Du 6. — Victor-Martin-Joseph Deboosere, 22 ans, tisserand, célibataire, à l'Époule. — Amélie Geeraert, 34 ans, ménagère, épouse de Pierre Clément, au Fontenoy. — Rosalie Maurois, 50 ans, lessiveuse, veuve de Jean-Baptiste-Aphonse Herbaux, au Tilleul. — Théodore-Théophile-Joseph Lebrun, 62 ans, tisserand, route de Lannoy.

Du 8. — Florentine-Joseph Descamps, 63 ans, ménagère, épouse de Pierre-François-Joseph Warhen, route de Mouvaux. — Amélie-Albertine Durand, 19 ans, sans profession, célibataire, rue du Vert-Chemin. — Marie-Fortunée Moulard, 18 ans, bobineuse, célibataire, à l'hôpital.

Puis 9 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris le 8 juin 1854.

On écrit de Rome que depuis la procession de la Fête Dieu, à laquelle le Pape a pris part, la convalescence de Sa Sainteté ne s'est pas arrêtée. Le Saint-Père a repris ses occupations habituelles, et chaque jour on le voit traverser en voiture les rues de la ville.

« Excellence, dit-il enfin, j'ai fidèlement accompli ce que vous exigez de moi : j'ai persuadé le comte de quitter Rome, et voilà sa pupille seule et sans défense. — Ah ! tu vantes tes services pour en recevoir le salaire. Le voici, brave homme! répliqua l'Excellence d'un ton méprisant, en tirant d'un secrétaire une bourse pleine.

« Je ne suis pas un Judas qui vend son maître ! dit Cécil en repoussant l'argent avec indignation. Rappelez-vous à quelle condition j'ai promis de vous servir. — Ah ! je m'en souviens : à condition qu'il ne serait fait aucun mal au comte Paul.

« Précisément. Quand vos émissaires vinrent me chercher, je ne les aurais pas suivis, vous le savez, M. le comte, s'ils ne m'avaient pas dit, de votre part, qu'il s'agissait de la sûreté, de la vie de mon maître. Cette considération seule m'amena ici. Permettez-moi de vous répéter vos

Le Journal de Saint-Petersbourg annonce que le charge d'affaires russe à Rome, M. de Meyendorff, a reçu l'ordre de remettre au cardinal Antonelli les lettres de rappel de M. de Kisseleff. Ces lettres constatent que la mission de M. de Kisseleff à Rome est terminée.

On attache, non sans raison, beaucoup d'importance à la rupture des relations diplomatiques entre la Russie et le Saint-Siège. Suivant quelques personnes, la résolution prise par le cardinal de St-Petersbourg serait le prélude de mesures locales très hostiles à la religion et au clergé catholiques.

Le roi de Suède est attendu le 11 juin à Stockholm. Le prince Oscar l'y accompagnera probablement. Son Altesse Royale retournera ensuite à bord de l'escadre qu'elle commande.

Quatorze bataillons de la garde impériale, de la garde de Paris et des troupes de l'armée de Paris, quatre escadrons et demi de la garde, de la garde de Paris et de chasseurs à cheval, ainsi que deux batteries d'artillerie, sous les ordres de S. Exc. le maréchal Magnan, rendront demain les honneurs militaires au duc de Malakoff. Ces troupes seront en colonne serrée sur l'esplanade des Invalides.

Une demi-batterie d'artillerie, placée sur le quai des Invalides, fera les autres réglemens. A l'intérieur, les militaires invalides des divisions s'élèveront borderont la haie, de la grande grille à l'église. Des sous-officiers de l'armée entoureront le catafalque.

On est sans nouvelles de la décision prise à l'égard du condamné La Pommerais. Ce matin encore, une grande affluence de curieux se pressait sur la place de la Roquette. L'échafaud n'y a point été dressé. Ce retard, qui contraste avec les précédents, fortifie l'espérance générale dans le public parisien d'une commutation de peine. La Pommerais, qui a reçu la visite de son père et de sa femme, a de fréquents entretiens avec l'amiénois de la prison.

L'Académie des beaux-arts de l'Institut a placé à l'ordre du jour de sa séance hebdomadaire de samedi prochain, la nomination de la commission qui sera chargée de composer la liste des candidats aspirant à remplacer l'illustre Meyerbeer comme membre associé étranger de l'Académie.

On pratique si bien, de l'autre côté de la frontière, la théorie de la souveraineté des assemblées, que voilà la Belgique dans une agitation qui, par plus d'un côté, ressemble à un prologue révolutionnaire.

On écrit de Bruxelles, le 6 juin :

« La discussion est engagée depuis huit jours dans la Chambre entre le ministère et l'opposition. Personne ne sait encore quand elle se terminera, mais on peut hardiment dire à quel dénouement nous marchons. De jour en jour, d'heure en heure, les incompatibilités de la gauche avec la droite, de la droite avec la gauche grandissent, les haines se développent. De part et d'autre, on ne se préoccupe plus que d'une chose, de se rendre réciproquement l'exercice du pouvoir impossible.

« La dissolution paraît lieu dans la quinzaine à venir. Les hommes prévoyants sont justement inquiets des conséquences de la crise actuelle. Le salut était dans la constitution d'un ministère de conciliation pris en dehors des Chambres. Ce ministère aurait eu pour programme la trêve entre les partis, l'expédition des affaires. Le roi l'a voulu mais pas assez fermement, si bien que, de fait, le gouvernement est passé du pouvoir exécutif au pouvoir législatif. »

C'est ainsi que finissent les crises et que commencent les révolutions.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

ne pleure pas.

« Je ne pleure pas, je l'écoute, » dit-elle, s'efforçant de sourire.

Il lui mit dans la main deux plis cachetés.

« Jure-moi de conserver ces lettres avec un soin religieux, comme ton plus précieux trésor.

« Je le jure !

« Jure-moi de ne les montrer, de n'en parler à personne. Jure-le-moi par la mémoire de ta mère, qui du haut des cieux abaisse ses regards sur sa fille et écoute ton serment.

« Elle est donc morte ! dit Natalie, penchant tristement la tête.

« Tu n'as pas encore juré ! » reprit Paulo.

Elle redressa la tête, leva les yeux vers le ciel comme pour y chercher le regard caressant de sa mère, et prêta d'une voix solennelle le serment exigé.

« Jure-moi en outre, dit Paulo, que si un danger te menace, tu songeras avant tout à sauver ces papiers. Ou plutôt jure-moi de ne jamais t'en séparer, de les porter constamment sur ton cœur.

« Je le jure ! Je les défendrai, s'il le faut, au péril de ma vie !

« Et ce sera en même temps défendeur ton honneur, car il repose sur ces écrits. Ne me demande pourtant pas ce qu'ils contiennent ; il y aurait du danger à le savoir dès à présent. Mais si une année s'écoulat sans t'apporter aucune nouvelle de moi, alors ouvre ces plis : tu trouveras mon testament, et tu l'exécuteras.

« O mon Dieu ! dit-elle en sanglotant, pourquoi ce poignard ne m'a-t-il pas percé le cœur la nuit dernière ! Je serais au moins morte heureuse !

« Tu connaîtras encore le bonheur, dit

le comte avec une teinte d'amertume ; il te reste Carlo et l'avenir ! »

Elle leva sur lui un regard franc et limpide et ne répondit pas. Elle était devenue une énigme à ses propres yeux. Maintenant que Paulo allait la quitter, il lui semblait avoir eu tort de lui préférer un seul instant un autre ami ; il lui semblait même le chérir par-dessus tout et se sentir capable de tous les sacrifices pour ne pas le perdre.

Mais tout à coup elle tressaillit, une rougeur brûlante lui couvrit les joues. Elle venait de jeter par hasard un coup d'œil dans le jardin et d'apercevoir Carlo, qui descendait avec lenteur et hésitation l'allée conduisant à la villa. Le comte avait suivi son regard. Voyant à son tour le chanteur, il dit à Natalie, en l'observant avec une attention scrutatrice :

« Voilà celui qui sera désormais ton défenseur. Me promets-tu de l'aimer comme un frère ?

« Oui, répondit-elle sans trouble, l'air calme et candide.

« Encore un mot : Marianne est honnête et dévouée ; garde-la toujours à ton service. Je l'ai pourvue d'argent de quoi subvenir à toutes vos dépenses durant six mois, et, si Dieu me prête la vie, je vous enverrai d'autres fonds avant l'expiration de ce terme. Maintenant je vais trouver Carlo. »

Il sortit précipitamment, en saluant Natalie d'un léger signe de tête. Carlo montait l'escalier du perron. Paulo s'avança à sa rencontre et lui dit d'un air affectueux :

« Descendons au jardin ; j'ai à vous parler de bien des choses. »

Ils y restèrent longtemps. Debout à la fenêtre, Natalie les voyait parfois se mon-

trer bras dessus bras dessous au détour d'une allée, puis s'éloigner et disparaître, engagés dans un grave entretien. Elle se demandait toute pensive :

« Lequel est-ce donc que j'aime le mieux ? Est-ce Carlo ? Est-ce Paulo ?

Au moment où ils se rapprochaient de la maison, après une heure de conversation animée, le comte dit à Carlo :

« Je vous connais à fond maintenant, je sais que je puis avoir confiance en vous. Vous m'avez pleinement rassuré, et je vous remercie de vos confidences. C'était donc Corinne, cette vaine improvisatrice, qui en voulait aux jours de Natalie ! je pars moins inquiet, car vous pouvez la protéger contre de pareils attentats.

« Je la protégerai contre n'importe quels ennemis ! s'écria Carlo. Le secret que je viens d'apprendre de votre bouche sera sacré pour moi, je vous le jure. En me révélant le haut rang de Natalie, vous l'avez mise à l'abri de toute explosion imprudente de mon amour. »

CHAPITRE VIII.

A la même heure, Cécil allait d'un pas rapide par les rues de Rome, se retournant souvent pour voir s'il n'était pas suivi, et regardant d'un oeil de défiance tous ceux qu'il rencontrait. Enfin il s'arrêta à la porte de derrière d'un palais, s'assura encore qu'il n'y avait personne à proximité, et puis frappa trois légers coups. Un Russe puvilage barbu et rebatiff vint lui ouvrir.

« Conduisez-moi vite auprès de Son Excellence, » dit Cécil en lui montrant un anneau.

Le Russe répondit par un humble salut et fit signe à Cécil de le suivre. A travers

un labyrinthe de chambres et de corridors, ils atteignirent un cabinet dont l'unique fenêtre, masquée par d'épais rideaux, laissait à peine pénétrer un faible demi-jour. Cécil y fut laissé seul. Un homme de haute et fière stature se présenta bientôt.

« Enfin, dit-il. Je désespérais de vous revoir. — Je ne voulais venir qu'avec des nouvelles décevantes, Excellence. — Et vous m'en apportez aujourd'hui? — Nous partons dans une heure pour Saint-Petersbourg. »

L'étranger poussa une exclamation joyeuse et se mit à marcher avec une agitation visible; Cécil le suivait d'un regard timide et inquiet.

« Excellence, dit-il enfin, j'ai fidèlement accompli ce que vous exigez de moi : j'ai persuadé le comte de quitter Rome, et voilà sa pupille seule et sans défense. — Ah ! tu vantes tes services pour en recevoir le salaire. Le voici, brave homme! répliqua l'Excellence d'un ton méprisant, en tirant d'un secrétaire une bourse pleine.

« Je ne suis pas un Judas qui vend son maître ! dit Cécil en repoussant l'argent avec indignation. Rappelez-vous à quelle condition j'ai promis de vous servir. — Ah ! je m'en souviens : à condition qu'il ne serait fait aucun mal au comte Paul.

« Précisément. Quand vos émissaires vinrent me chercher, je ne les aurais pas suivis, vous le savez, M. le comte, s'ils ne m'avaient pas dit, de votre part, qu'il s'agissait de la sûreté, de la vie de mon maître. Cette considération seule m'amena ici. Permettez-moi de vous répéter vos